



CONSEIL MUNICIPAL
CE 15 AVRIL 2014

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 15 avril 2014 à 19h30.

Présents : M. Gilbert Rivard Maire
M. Alain Letarte Conseiller no.1
Mme Isabelle Proulx Conseillère no.4
Mme Sylvie Lafortune Conseillère no.5
Mme Solange Gamache Conseillère no.6

Absent : M. Jean-Pierre Julien Conseiller no.3

Invité : M. Ghislain Bélanger, Legault, Savard, Bélanger

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que madame Lise Boucher agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés. 309-2014

Sur proposition de madame la conseillère Isabelle Proulx, appuyé par monsieur le conseiller Alain Letarte, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après.



**VILLE DE DUPARQUET
ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil - Hôtel de Ville de Duparquet
Mardi le 15 avril 2014 à 19h30**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. DÉPÔT ET ADOPTION DU BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

4. PAROLE AU PUBLIC

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. DÉPÔT ET ADOPTION DU BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

Les conseillers et conseillères de la Ville ont reçu copie de l'extrait des états financiers au 31 décembre 2013 et ont bénéficié de la présentation des résultats de la vérification par Monsieur Ghislain Bélanger de la firme Legault, Savard Bélanger.

Rés. 310-2014

Sur proposition de monsieur le conseiller Alain Letarte, appuyé par madame la conseillère Solange Gamache, il est unanimement résolu d'adopter le rapport financier du 31 décembre 2013 qui a été présenté et commenté par l'auditeur indépendant monsieur Ghislain Bélanger de la firme Legault, Savard, Bélanger & associés.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun commentaire.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés.311-2014

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de madame la conseillère Isabelle Proulx, secondé par madame la conseillère Solange Gamache, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h50.